La masterclass fiscale : un investissement artistique à 50 % de rentabilité

En combinant intelligemment les différents dispositifs fiscaux français, il est possible de transformer le mécénat en une véritable opération d'ingénierie financière, atteignant des taux de rentabilité spectaculaires. Découvrez comment des dépenses de décoration et des actes philanthropiques peuvent devenir un investissement financier à haut rendement.

Voici ce que j'appelle la "Masterclass Fiscale". Il ne s'agit pas de magie, mais d'une application stricte et séquentielle du Code Général des Impôts. Le principe, connu sous le nom de **financement tripartite**, consiste à s'associer avec un musée ou un lieu d'exposition pour financer une œuvre. L'objectif ? Permettre au lieu d'acquérir une œuvre d'art à moindre coût , tout en réalisant pour votre entreprise une plus-value financière et une amélioration de votre image de marque sans précédent.

Le mécanisme en 3 étapes : Achat, Location,

…